

L'ÉDITO

par Philippe MARTIN

Malmené, le CEB

Le CEB fait polémique. En raison de son faible niveau de difficulté mais aussi des consignes imposées aux correcteurs.

Avec un taux de réussite de 88,5 %, le Certificat d'études de base, version 2014, se situe à des niveaux acceptables. Moins spectaculaire que le millésime 2013 et ses 96,5 % mais à des niveaux tout de même satisfaisants pour (r) établir la crédibilité de cet examen qui clôt le cycle d'études primaires. Pourtant, la nature des questions posées à nos têtes blondes interpelle. Et, plus encore, certains témoignages d'enseignants qui viennent de participer aux corrections. Selon ces derniers, il y aurait du tripatouillage dans l'air. Carrément. Des consignes auraient été imposées pour ramener les cotes dans des moyennes politiquement correctes (page 6). Voire pour faire mentir les enquêtes PISA, peu élogieuses en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'accusation est trop grave pour lui accorder trop d'importance sans qu'elle soit confortée par d'autres témoignages. Même si, à ce stade, la ministre de l'Enseignement confirme que certaines corrections se limitent à une partie des réponses. Que répondre, alors, à tous ceux qui - enseignants compris

- comparent les épreuves du CEB aux examens de sixième primaire qu'ils ont connus dans le passé et qui trouvent les tests actuels d'une facilité déconcertante ? Que c'est le nivellement par le bas, comme on l'entend régulièrement, ou que cette épreuve est réellement exigeante et correspond aux besoins actuels d'un parcours scolaire ? La question dépasse évidemment le cadre des salles de profs. Parce que l'école est organisée par le politique et reflète la vision de la société inspirée par ses dirigeants, avec leurs conceptions de l'éducation, l'accès au marché de l'emploi, etc. Et s'il va de soi que tout le monde, ou presque, souscrit à une école de qualité pour le plus grand nombre, tout le monde ne s'entend pas sur les moyens à adopter pour y parvenir. De même que chacun ne partage pas la même analyse des notions de facilité et de difficulté. Faut-il baisser les exigences et donc le niveau des études pour en faciliter l'accès au plus grand nombre ou ce procédé a-t-il d'abord pour effet de réserver les meilleures études aux enfants qui bénéficient d'un bon suivi extrascolaire et qui sont donc issus des milieux privilégiés ?